



Île-de-France Mobilités et la RATP mettent en place 20 lignes de bus réservées aux personnels hospitaliers

Île-de-France Mobilités et la RATP sont mobilisées dans la lutte pour endiguer l'épidémie du corona virus. Valérie Péresse, Présidente de la région Île-de-France et d'Île-de-France Mobilités, et Catherine Guillouard, Présidente-Directrice générale de la RATP ont décidé, en lien étroit avec l'AP-HP, de mettre en place dès demain, lundi 23 mars, 20 navettes de bus pour faciliter le déplacement du personnel hospitalier entre grands pôles de transports et grands pôles hospitaliers. Ce nouveau service est mis en place pour une durée indéterminée.

Ce service a été construit et élaboré avec l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris (AP-HP). Il est réservé exclusivement aux personnels hospitaliers, avec un intervalle de passage d'un bus toutes les 30 minutes sur chaque ligne.

L'objectif est de permettre aux personnels hospitaliers de se rendre sur leur lieu de travail sans difficulté. Ce service s'inscrit en complément de la continuité de service sur le réseau francilien qui a maintenu une offre, même si réduite, pour permettre aux autres fonctions fondamentales de fonctionner et de se déplacer.

Les horaires de fonctionnement de ce nouveau service de bus ont été travaillées avec l'AP-HP pour les baser sur les besoins des personnels : 6h-9h ; 12h-15h ; 19h-22h.

Afin d'informer le personnel soignant de cette nouvelle offre, des fiches horaires ont été spécialement créées, ligne par ligne, et sont transmises à l'AP-HP pour communication en interne. Toutes les fiches horaires des lignes sont disponibles sur www.ratp.fr

Les mesures de précaution pour les voyageurs et les conducteurs misent en œuvre à bord de ces navettes dédiées aux personnels hospitaliers sont les mêmes que celles dédiées aux lignes régulières : vitre anti-agression levée ; portillon ouvert en position nuit ; porte avant fermée ; rubalise à l'arrière de la cabine de conduite ; montée des voyageurs par la porte arrière.

Contact presse :

RATP : Alexandre Gallet 01 58 78 37 37 / servicedepresse@ratp.fr

Île-de-France Mobilités : Sébastien Mabilie 01 47 53 28 42 / sebastien.mabilie@iledefrance-mobilites.fr

Quelques exemples de lignes :

Navette Gare de Lyon	
Arrêt ligne 24 – Gare de Lyon-Maison de la RATP rue de Bercy	
Services de navettes à destination du personnel hospitalier de l'AP-HP	
Hôpitaux desservis	<ul style="list-style-type: none">Hôpital Rothschild Arrêt ligne 29 – Hôpital RothschildHôpital Armand-Trousseau Arrêt ligne 64 – Hôpital TrousseauHôpital Saint-Antoine Arrêt ligne 86 – Hôpital Saint-Antoine
Horaires de fonctionnement Au départ de Gare de Lyon	<ul style="list-style-type: none">De 5h50 à 8h20De 12h05 à 14h10De 18h50 à 22h20
Fréquence	Toutes les 30 min

Navette Gare d'Austerlitz	
Arrêt ligne 24 – Gare d'Austerlitz	
Services de navettes à destination du personnel hospitalier de l'AP-HP	
Hôpitaux desservis	<ul style="list-style-type: none">Hôpital La Collégiale Arrêt ligne 91 – Saint-Marcel – Jeanne d'ArcHôpital Cochin Arrêt ligne 91 – Port-Royal – Saint-JacquesHôpital Broca Arrêt ligne 59 – PascalH.U. La Pitié-Salpêtrière Arrêt ligne 57 – Saint-Marcel – La Pitié
Horaires de fonctionnement Au départ de Gare d'Austerlitz	<ul style="list-style-type: none">De 05h55 à 8h25De 12h05 à 14h15De 18h55 à 22h25
Fréquence	Toutes les 30 min

Navette Beaujon	
RER C Saint Ouen : arrêt ligne 174 – St Ouen RER Métro ligne 13 Mairie de Clichy : arrêt ligne 54 – Mairie de Clichy	
Services de navettes à destination du personnel hospitalier de l'AP-HP	
Hôpitaux desservis	<ul style="list-style-type: none">Hôpital Beaujon Arrêt ligne 74 – Hôpital Beaujon
Horaires de fonctionnement Au départ de RER C St Ouen	<ul style="list-style-type: none">De 6h00 à 8h30De 12h00 à 14h30De 19h00 à 22h00
Fréquence	Toutes les 30 min

Pour rappel :

Ces navettes dédiées s'inscrivent dans le cadre d'actions menées pour faciliter le déplacement des soignants. Île-de-France Mobilités a ainsi renforcé 6 lignes de Transport à la Demande (Rambouillet (78), Houdan (78), Férolles (77), Jossigny (77), Nemours (77), Pontoise (95), Montereau (77)) et assume quotidiennement son rôle d'autorité organisatrice dans cette crise sanitaire exceptionnelle. Elle synchronise les actions de tous les opérateurs de transport franciliens, en maintenant toutes les lignes de transports pour que les personnes qui doivent aller travailler pour assurer la continuité de fonctionnement de notre pays dans cette période éprouvante puissent le faire sans difficultés (personnels de santé, policiers, pompiers, services publics, pharmaciens, personnels travaillant dans les supermarchés, personnels travaillant dans les secteurs stratégiques comme la production agro-alimentaires, les réseaux d'énergie, télécom, eaux, les agents de sécurité, ...). Les Franciliens qui n'en ont pas une absolue nécessité sont invités à rester chez eux.

L'offre de transport régionale est adaptée au jour le jour pour maintenir des transports réguliers toute la journée avec une priorité sur la desserte des hôpitaux et des infrastructures de santé.

Le service de transports assuré par la RATP dans cette période exceptionnelle se fait grâce à l'engagement de tous ses salariés. Il permet aux autres fonctions essentielles à la Nation de rester mobilisées au service des Français (sanitaire et social, agro-alimentaire, énergie, eau, police, transport de marchandise, gestion des déchets, ...).

Dans ce contexte de crise sanitaire inédite, le groupe RATP veille en premier lieu à la sécurité de son personnel et de ses voyageurs. Les consignes régulièrement actualisées du Gouvernement destinées à protéger les salariés et les voyageurs sont mises en œuvre pour limiter la propagation du Virus COVID-19.

Contact presse :

RATP : Alexandre Gallet 01 58 78 37 37 / servicedepresse@ratp.fr

Île-de-France Mobilités : Sébastien Mabilie 01 47 53 28 42 / sebastien.mabilie@iledefrance-mobilites.fr